Comité départemental de golf de la Gironde
Golf de Bordeaux-Lac
Avenue de Pernon 33300 Bordeaux
E-mail : cdgf33@outlook.fr
site internet : www.cdgolf33.com

CHAMPIONNAT DE GIRONDE SENIORS DAMES
REGLEMENT PARTICULIER 2026

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les Clubs
Epreuve ouverte à toutes les associations sportives de la Gironde.

Pour les joueuses
Etre membres A.S et et licenciées du club qu'elles représentent ou faisant partie d'un groupe associatif ou association d'entreprise.
Répondre aux exigences du statut amateur, être titulaires de la licence FFGolf de l'année en cours et à jour du certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf .
Avoir 50 ans révolus la veille de la compétition.

Pour les capitaines

Les capitaines/responsables Seniors Dames qui reçoivent une compétition sur leur terrain, sont chargés de l'organisation de l'épreuve en shot-gun, avec désignation des trous et des équipes concernées en concertation avec la responsable du Comité

Les capitaines seront chargés de collecter les green-fees auprès de leur équipières, afin de simplifier les paiements auprès du golf (un seul règlement par équipe).

L'organisation d'un déjeuner est prévue, avec tous les participants, après chaque rencontre ; de ce fait, les capitaines devront indiquer, 48h à l'avance, au capitaine qui reçoit la compétition, le nombre de joueuses qui déjeuneront afin de prévenir le restaurant du nombre de repas nécessaires.

2. FORME DE JEU

Interclubs par équipes de 4 joueuses se déroulant sur 8 journées selon le calendrier suivant :

- 10 mars : La Méjanne (GF : 42€, abonné : 5€, repas : 25€)
- 24 mars : Cabot « Les Châteaux » (GF : 48€, pas de repas)
- 14 avril : Ardilouse (GF : 42€, abonné : 5€, repas : 25€)
- 28 avril : Bordeaux-Lac : (GF : 35€, abonné : 5€, repas : 24€)
- 5 mai : Cameyrac (GF : 35€, abonné : 5€, repas : 27€)
- 19 mai : Villenave d'Ornon (GF : 35€, abonné : 5€, repas : 25€)
- 2 juin : Bordelais (GF : 45€, repas : 25€)
- 16 juin : Arcachon « **FINALE »** : (GF : 45€, repas : 25€)

Départs des repères rouges. On place la balle sur les zones tondues ras du parcours. Départs en shot gun. Rencontres suivies d'un repas sauf sur le parcours de Cabot.

2-1 Phase préliminaire

2-1.1 : Forme de jeu :

Pour chaque épreuve et chaque club : **formule MATCH PLAY en brut** : 1 équipe de deux joueuses en foursome et 2 joueuses en simple.Tous les résultats comptent. Les simples manquants sont considérés comme perdus par forfait. Si le nombre de clubs participants est impair, une équipe mystère (ou joker) sera constituée par le club qui reçoit pour équilibrer les matchs.

Si un club n'a que 2 joueuses, elles peuvent s'aligner dans les matchs simples.

Tous les clubs se rencontreront sur les 7 compétitions de classement.

Les rencontres sont composées par la responsable du club qui reçoit la compétition en liaison avec la responsable des seniors dames du Cdgolf33, en fonction des index des joueuses inscrites et communiqués par les capitaines le jeudi qui précède la rencontre.

2-1.2 Attribution de points

Le classement de chaque épreuve est établi par addition des points obtenus par le foursome et les 2 résultats des simples par club :

- 2 points pour le match gagné
- 1 point pour le match partagé
- 0 point pour le match perdu

Un tableau des points obtenus par chaque club sera établi après chaque épreuve.

Tableau des rencontres (par tirage au sort) pour les 7 compétitions de classement :

1 Gujan / Lacanau
Bordelais / Arcachon
Cameyrac / Cabot
VDO / Bx Lac

2 Gujan / Bordelais
Lacanau / Arcachon
Cameyrac / Bx Lac
Cabot / VDO

3 Gujan / Arcachon
Lacanau / Cameyrac
Bordelais / VDO
Cabot / Bx Lac

4 Gujan / Cameyrac
Lacanau / VDO
Bordelais / Bx Lac
Arcachon / Cabot

5 Gujan / VDO
Lacanau / Bx Lac
Bordelais / Cabot
Arcachon / Cameyrac

6 Gujan / Bx Lac
Lacanau / Cabot
Bordelais / Cameyrac
Arcachon / VDO

7 Gujan / Cabot
Lacanau / Bordelais
Arcachon / Bx Lac
Cameyrac / VDO

2-1.3 Classement.

Le classement sera établi à l'issue des 7 premières rencontres. Les ex-aequo étant départagés :

- sur le nombre de foursomes gagnés
- si l'égalité persiste sur l'addition des résultats des 2 simples des 7 épreuves (les rencontres non disputées étant considérées comme des défaites).
- Enfin, si besoin, sur le meilleur total en points du dernier tour.

3-4 Résultats

Les résultats de chaque rencontre seront donnés par chaque capitaine, à la Responsable des Seniors Dames du Cdgolf33 afin d'établir le tableau récapitulatif et le classement.

2-2 Journée finale

La dernière rencontre se déroulera sur la même formule, club contre club, avec un foursome et 2 simples, jusqu'à la victoire de l'une des équipes ou joueuse (mort subite), selon le classement de la phase preliminaire :

1 vs 2 / 3 vs 4 / 5 vs 6 / 7 vs 8

A l'issue de cette journée, l'équipe gagnante du match 1 vs 2 sera sacrée :
« CHAMPIONNE SENIORS DAMES DE GIRONDE «

2-3 Ordre de jeu

Départs en shot gun établis par le capitaine qui reçoit

Les foursomes en premier (4 départs) puis les simples (8 départs de 2 joueuses ou 4 départs à 2x2 joueuses). Si possible pour le club qui reçoit, 1 match play de 2 joueuses par départ permet de maintenir un temps de jeu proche de celui des foursomes.
Pour la finale : dans le cas où l'équipe du club qui reçoit est en finale, la responsable du championnat seniors dames du Comité établira les départs.

3. DEROULEMENT DE L'EPREUVE

3-1 Comité de l'épreuve :

Il est composé : - de l'un des responsables des Seniors au Comité de Gironde,
- du capitaine du golf recevant la compétition,
- du Directeur du golf recevant la compétition ou de son représentant

En cas de litige, et, à défaut d'avoir sur place un arbitre officiel, qui ne soit pas partie prenante de la compétition, les litiges seront réglés par le Comité de l'épreuve à la majorité simple. A défaut, ils seront tranchés à posteriori par la Président du Comité de Gironde et la commission sportive du Cdgolf33.

3-2 Inscriptions et droits de jeu :

Les clubs et groupes concernés, à savoir :

Arcachon , Bordelais, Bordeaux-Lac, Cabot, Cameyrac, Gujan, Lacanau, Villenave d'Ornon

Doivent confirmer leur inscription auprès du Comité Départemental de Gironde par l'envoi impératif d'un chèque d'inscription de 50 € avant le 15 février 2026, libellé à son ordre et à adresser à : Comité Départemental de Golf de Gironde, Golf de Bordeaux-Lac, avenue de Pernon 33300 Bordeaux. (Vous pouvez, si vous le souhaitez, régler par virement, nous vous communiquerons, à la demande, le RIB du Comité).

3-3 Divers

Chaque capitaine doit faire parvenir au golf qui reçoit et à la responsable Seniors Dames du Comité :
- La composition de son équipe au plus tard le jeudi soir précédant la rencontre.
- Le nombre de repas.
- Les prix établis avec les capitaines et leurs clubs pour les rencontres 2026